



CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA
COLLECTE EN PORTE-A-PORTE
DES CARTONS NON MÉNAGERS

Numéro de contrat : 2024-.....

Entre les soussignés,

Le SMETOM de la Vallée du Loing (Syndicat Mixte d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères) représenté par sa Présidente, Madame Valérie LACROUTE, agissant en vertu de la délibération 2020-16 du comité syndical du 13 octobre 2020, ci-après dénommé « SMETOM » d'une part,

Et,

La société L'administration L'association

Raison sociale

N° Bis, Ter, Quater... Apt.

Rue

Code Postal Commune

Désignation SIRENE

SIRET Code APE

Ci-après dénommée « l'utilisateur »

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté de ce qui suit :

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions de mise en œuvre pour la collecte des cartons ondulés issus d'activités économiques.

Article 2 : Conditions de mise en œuvre

Le SMETOM s'engage à collecter une fois par semaine les cartons ondulés produits par l'utilisateur.

Les jours de collecte sont établis par secteurs :

Mardi matin : Bagneaux-sur-Loing, Chevrainvilliers, Darvault, Fay-lès-Nemours, Grez-sur-Loing, Guercheville, La Genevraye, Moncourt-Fromonville, Nanteau-sur-Lunain, Nonville, Ormesson, Paley, Saint-Pierre-lès-Nemours, Treuzy-Levelay, Villiers-sous-Grez

Mercredi matin : Aufferville, Bougigny, Bransles, Chaintreaux, Château-Landon, Chenou, Egreville, La Madeleine-sur-Loing, Maisoncelles-en-Gâtinais, Mondreville, Poligny, Remauville, Souppes-sur-Loing

Jeudi matin : Nemours.

L'utilisateur s'engage à présenter ses cartons la veille au soir du jour de collecte, sur la voie publique, dans les bacs prévus à cet effet. Une collecte sur voie privée ou dans l'enceinte de l'établissement peut être réalisée si les conditions techniques le permettent, et sur signature d'une convention d'accès.

Le SMETOM met à disposition un ou plusieurs conteneur(s) spécifique(s) à couvercle marron. Les capacités des conteneurs sont les suivantes : 360 litres, 660 litres et 770 litres.

L'utilisateur s'engage à présenter ses cartons vides, propres et secs dans les conteneurs dédiés, et à

ne pas les mélanger avec tout autre déchet (papier, emballage plastique, ordures ménagères, polystyrène ...)

Article 3 : Modalités financières

La mise à disposition des conteneurs n'est pas facturée.

La collecte des bacs, le tri, la mise en balle et le transport vers un centre de traitement dans un centre de tri font l'objet d'une facturation suivant la tarification annexée à la grille tarifaire.

Cette tarification sera appliquée à la levée de chaque bac.

Le taux de TVA applicable est de 20%.

Article 4 : Modalités d'adhésion

Pour pouvoir bénéficier de la collecte des cartons en porte-à-porte, l'utilisateur intéressé retournera le présent contrat signé au SMETOM de la Vallée du Loing, Z.A. du Port, 13 rue des Étangs, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours ou par mail à l'adresse : communication@smetomvalleeduloing.fr

Article 5 : Durée – renouvellement - résiliation

Le présent contrat prend effet, à compter du 1^{er} avril 2024 ou à compter de la signature de celui-ci par les deux parties si celle-ci intervient après cette date, jusqu'au 31 décembre 2024.

Ce contrat fait l'objet d'une tacite reconduction.

A chaque début de 3^e trimestre, une nouvelle grille tarifaire sera envoyée à l'utilisateur qui pourra décider de reconduire ou de mettre un terme à ce contrat dans un délai d'1 mois avant la fin de ce dernier, par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une des parties.

Les conditions du contrat pourront être modifiées, en fonction des évolutions des marchés du SMETOM, par l'envoi d'un simple courrier recommandé.

Le SMETOM se réserve le droit de mettre fin à la présente convention en cas de non-respect des conditions de mise en œuvre.

Fait à, le

L'utilisateur
Signature et cachet de l'établissement

Le Directeur du
SMETOM de la Vallée du Loing
Frédéric MARTIN

ANNEXE

Adresse du point de collecte

Cartons à collecter à l'adresse de l'établissement

Cartons à collecter à une autre adresse :

N° Bis, Ter, Quater..... Apt.

Rue

Code Postal Commune

Adresse du siège si différente de l'adresse de l'établissement

N° Bis, Ter, Quater..... Apt.

Rue

Code Postal Commune

Contact technique

Fonction

Civilité Prénom Nom

Tel fixe Mobile

Mail

Contact administratif

Fonction

Civilité Prénom Nom

Tel fixe Mobile

Mail